

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre <b>25032</b></p>
---	---	---

**SEANCE du : 24 mars 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 mars à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 18 mars 2025.

#### ETAIENT PRESENTS

Anne-Marie BARBIER	Sandra CAILTON	Marie JARRY	Alain ROBIN
Philippe BARON	Yannick CHARRIER	Emmanuelle MENARD	Marinette TALLIER
Thierry BAUDOUIIN	Bruno COTHOUIS de 18h30 à 21h25 et à partir de 21h41	Jean-François MOREAU	Rodolph THIBAUDEAU jusqu'à 21h35
Bérandgère BAZANTAY	Stéphanie FILLON	Nathalie MOREAU	Véronique VILLEMONTAIX
Bruno BODIN	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Jean-François MORIN	
Hélène BROUSSEAU	Pascale FERCHAUD de 18h30 à 21h25 et de 21h41 à 22h11	Pierre MORIN	
Pierre BUREAU	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS	

#### POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Constance MACKOW, pouvoir à Alain ROBIN	Anne ROUX, pouvoir à Jean-François MORIN	Jamel CHENIOUR, pouvoir à Bruno COTHOUIS
Anita BRIFFE, pouvoir à Pierre MORIN	Florence BAZZOLI	Philippe ROBIN
Sandrine DELUGEAU	Pascal GABILY	
Bruno COTHOUIS à partir de 21h25 jusqu'à 21h41	Pascale FERCHAUD à partir de 21h25 jusqu'à 21h41 puis à partir de 22h11	Rodolph THIBAUDEAU à partir de 21h35

**Secrétaire de séance :** Thierry BAUDOUIIN, assisté des services de la Ville

**Assistaient également :** Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services  
Thierry NOMBALAY, Directeur du Service Financier



### Demande de subvention au Conseil Départemental 79 pour la restauration de la demeure seigneuriale du château de Bressuire

Véronique VILLEMONTAIX présente le dossier.

Les travaux de restauration de la demeure seigneuriale, planifiés en 8 chapitres, commenceront le 1er avril 2025 pour 70 mois. Le coût global est estimé à 2 650 652 € HT. Le 1<sup>er</sup> chapitre durera 10 mois (fin en janvier 2026) et coûtera 375 000 € HT.

Afin de financer ce projet, la ville de Bressuire sollicite une subvention "Restauration de monument historique" auprès du Conseil Départemental des Deux-Sèvres, à hauteur de 4% du montant HT des travaux, soit 15 000 € HT.

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :**

- **D'AUTORISER** Madame Le Maire, ou son représentant, à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Deux-Sèvres, à hauteur de 4%, soit 15 000 € HT
- **D'AUTORISER** Madame Le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à la présente demande de subvention.

Accusé de réception en préfecture  
079-217900497-20250327-DG\_DEL\_2025\_032-DE  
Date de télétransmission : 27/03/2025  
Date de réception préfecture : 28/03/2025

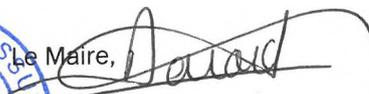
Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Thierry BAUDOIN



Le Maire,   
Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture  
079-217900497-20250327-DG\_DEL\_2025\_032-DE  
Date de télétransmission : 27/03/2025  
Date de réception préfecture : 28/03/2025